



REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité des utilisations pacifiques de l'Espace Extra- Atmosphérique des Nations unies

68^{ème} session
(Vienne, 25 juin -2 juillet 2025)

Point 8 – Espace et développement durable

Déclaration de la délégation française

= Seul le prononcé fait foi =

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

La France mobilise activement sa politique spatiale pour la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD) et la concrétisation des ambitions des agendas globaux tels que le Programme de développement durable 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, et l'Accord de Paris sur le changement climatique.

L'agence spatiale française, le CNES, a parfaitement intégré la problématique du développement durable et contribue aux programmes européens et coopère à l'échelle internationale pour assurer la durabilité des activités spatiales, aussi bien sur Terre que dans l'espace.

La France agit en lien avec de nombreuses agences spatiales représentées au sein de notre Comité, à travers l'Observatoire Spatial du Climat (SCO). Ma délégation y reviendra plus spécifiquement lors de l'examen du point 11 de l'ordre du jour. Mais à titre d'exemple, le CNES a initié le concept du *Recovery Observatory* qui vise à intégrer l'Observation de la Terre comme élément central de la prise de décision dans la gestion de la post-catastrophe naturelle, conformément aux priorités du Cadre de Sendai et aux ODD.

La durabilité des activités spatiales menées sur Terre doit également être prise en compte. A ce titre, le CNES mène une démarche volontariste pour atteindre la zéro émission nette en 2050 afin de s'inscrire dans les limites planétaires. Elle organise notamment la sobriété énergétique et le passage aux énergies renouvelables via des programmes ambitieux de construction et de rénovation de ses infrastructures. C'est notamment le cas avec le centre spatial Guyanais et l'achèvement dès cette année du premier champ photovoltaïque de la base spatiale.

Le CNES est aussi particulièrement attentif aux conséquences de l'érosion accélérée de la biodiversité et aux menaces actuelles qui pèsent sur l'ensemble des écosystèmes naturels. Pour atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette, l'agence s'attache à mettre en œuvre des plans de gestion de la biodiversité sur le centre spatial de Toulouse et la base spatiale française Guyanaise.

Monsieur le Président,

La France reste pleinement engagée à la fois pour mettre la recherche spatiale et son industrie à contribution des objectifs de développement durable mais également pour veiller à la durabilité environnementale et écologique des activités spatiales conduites sur Terre. Ma délégation encourage vivement le partage de bonnes pratiques au sein du Comité dans la poursuite de l'Agenda 2030.

Je vous remercie. /.